



La Tuilière
24350 TOCANE SAINT APRE

**LOGO DE
L'ENTREPRISE**

**ADRESSE POSTALE
DE L'ENTREPRISE**

CONVENTION DE PARTENARIAT

Objet : (Intitulé de l'évènement)

Entre : ISABELLE FM (24350 Tocane Saint Apre)
Et L'entreprise (nom et adresse de l'entreprise)

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre de ses actions pour le Développement local, ISABELLE FM s'engage à soutenir et promouvoir (intitulé de l'évènement) organisé par (nom de l'entreprise) qui se déroulera à (lieu) le (date), par une présentation antenne et reportage sur cet évènement avec entrevue et diffusion sur ses fréquences (91.3 & 102.9 Mhz) et visibilité sur le site Internet de la radio ainsi que par la diffusion d'annonces, à raison de deux annonces par jour pendant les deux semaines précédant la date de cet évènement (sauf weekends et jours fériés).

L'entreprise (nom de l'entreprise) s'engage en contrepartie à apposer gratuitement le logo d'ISABELLE FM sur ses supports de communication pour cette opération et d'en fournir plusieurs exemplaires à ISABELLE FM.

Cette convention est établie pour une durée limitée à cette opération.

Pour ISABELLE FM
M. Patrick Lapeyronnie

Pour (nom de l'entreprise)
M. (nom du responsable)
(signature et cachet)